

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 17 (1959)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## Politique financière<sup>1</sup>

Ce remarquable ouvrage est typique de l'éclatement de la pensée économique moderne qui se refuse aux cloisonnements imposés par une division arbitraire entre phénomènes réels ou monétaires, entre phénomènes économiques ou financiers. L'auteur procède à une réintégration nécessaire, à l'activité économique, de la monnaie et surtout des finances publiques. Depuis les années 30, les budgets d'Etat ont absorbé une part croissante du revenu national ; face à ce changement de dimension, la conception classique du rôle de l'Etat ne peut plus fournir des principes d'action pour le présent. La neutralité budgétaire n'est plus qu'un mythe ; par la fiscalité et par les dépenses publiques, l'Etat infléchit, parfois de façon déterminante, les pulsations de l'économie, les rythmes d'expansion et la justice sociale. Il importe par conséquent que les finances publiques soient axées sur les grandes exigences de l'heure : recherche du plus haut degré d'emploi possible et du mieux-être, ce qui n'est réalisable que par une croissance économique persistante. Les classiques considéraient que les finances publiques constituaient une entrave au développement et qu'il fallait, pour cette raison, en restreindre le champ autant que cela se pouvait. Les finances publiques étant devenues ce qu'elles sont, il n'est plus question d'en restreindre le champ, mais de les aménager en sorte qu'elles contribuent activement à l'expansion. Le concept de finances publiques trouve son prolongement indispensable dans celui de politique financière !

Partant de cette optique, l'auteur examine dans une première partie, intitulée « Le plan financier », le problème des choix, politiques et économiques, qui fixeront l'orientation des finances publiques. La sélection des fins et des moyens n'est plus concevable sans référence à un guide qui ne peut être que le revenu ou produit national. La liaison entre la comptabilité publique et la comptabilité nationale paraît dès lors comme une condition fondamentale de l'efficacité économique du budget. Encore faut-il que les deux types de comptabilité soient harmonisés entre eux et que la dernière — la comptabilité nationale — soit construite sur des bases suffisamment fermes pour pouvoir servir à la formation des décisions. On lira aussi avec intérêt le chapitre réservé au choix du système fiscal : impôt multiple ou impôt unique, impôt direct ou impôt indirect, impôt ou crédit public, autant d'alternatives qui

---

<sup>1</sup> ALAIN BARRÈRE : *Politique financière*, Librairie Dalloz, 1959, 595 p., avec importante bibliographie.

sollicitent une analyse approfondie, notamment en ce qui concerne les répercussions sur la productivité, l'épargne, l'ardeur au travail, la fraude. Espérons que M. Barrère pourra pousser plus loin encore ses recherches dans ce domaine complexe des choix techniques en vue d'une meilleure fiscalité.

La deuxième partie est consacrée à la gestion financière de l'économie publique, envisagée sous quatre rubriques : gestion fiscale, gestion du crédit public, gestion budgétaire et gestion de la Trésorerie, le thème général étant celui de l'équilibre.

La troisième partie, sans doute la plus stimulante, porte plus principalement sur l'intégration économique des finances publiques, dans le sens des interventions conjoncturelles. Ce n'est plus la fiscalité en vase clos, mais l'étude des mesures correctrices, telles que le déficit systématique, l'investissement public, la stimulation ou le refoulement de la demande par l'impôt, avec pour objectif l'équilibre économique d'ensemble et un haut niveau d'emploi.

Echappant aux schémas keynésiens initiaux, trop marqués par la dépression, Barrère fixe les lignes d'une politique d'expansion aux termes de laquelle, « loin de s'évertuer à absorber une épargne excédentaire, l'autorité publique doit veiller au contraire à réaliser un partage correct entre l'investissement et la consommation », partage qui n'est pas seulement de nature quantitative mais aussi qualitative. Peut-être que l'auteur aurait pu développer un peu plus le dernier point, l'aspect qualitatif étant restreint au seul pouvoir « multiplicateur » des différents investissements. Or ici, il y a tout le problème de la « duplication » des investissements qui se pose. L'effet de « multiplicateur » des investissements risque d'être négatif à long terme si l'on aboutit à une « sur-capitalisation », cause elle-même de surproduction !

L'ouvrage s'achève par une étude des aménagements de la fiscalité dans les pays en voie de développement.

On ne saurait trop recommander la lecture du livre de Barrère au moment où la réforme fiscale est à l'ordre du jour dans les pays industrialisés comme dans ceux qui ne le sont pas encore. Son principal message, qui devrait influencer le zèle des réformateurs, est que les finances publiques ne peuvent plus être séparées du contexte économique. Parallèlement au secteur privé, elles se doivent de contribuer à la croissance. Il devient de plus en plus nécessaire de souligner cet impératif et c'est incidemment ce qui a décidé la rédaction de la *Revue économique et sociale* à consacrer le présent numéro à ce problème.

P. GOETSCHIN.

### Les effets économiques des dépenses publiques<sup>1</sup>

Il est toujours très difficile de résumer un ouvrage collectif incorporant une grande variété d'opinions, exprimées souvent par des terminologies différentes. C'est le cas en particulier pour les exposés et débats du Congrès de

<sup>1</sup> INSTITUT INTERNATIONAL DE FINANCES PUBLIQUES : *Les effets économiques des dépenses publiques*, Congrès de Rome, septembre 1956, XII<sup>e</sup> session. Les Editions de l'Epargne, Paris, 1957, 341 p.

Rome de l'Institut international de finances publiques (1956), consacré aux effets économiques des dépenses publiques. Si un tel ouvrage ne possède pas d'unité méthodologique et d'unité de pensée, il n'en est pas moins extrêmement intéressant par le fait qu'il révèle la diversité des conceptions et des instruments d'analyse, comme d'ailleurs des préoccupations. Il est patent, par exemple, que les rapporteurs du Congrès se divisent en adeptes de la macro-économie ou de la micro-économie, les premiers se sentant à l'aise dans l'évacuation des quantités globales — épargne, investissement, plein emploi — c'est-à-dire dans l'examen de l'aspect quantitatif, alors que les seconds se penchent plus volontiers sur les problèmes proprement budgétaires ou sur les incidences des dépenses particulières, marquant ainsi leur préférence pour l'aspect qualitatif. Le lecteur de l'ouvrage sous revue conviendra rapidement qu'il est urgent de réaliser une intégration des deux types d'approches, si l'on veut éviter une ségrégation déplorable de la science financière.

En ce qui concerne le fond même du problème, les rapporteurs ont plus soulevé de questions qu'ils n'en ont résolues. Comment peut-on effectivement apprécier les effets économiques des dépenses publiques ? Un seul exemple suffit à faire ressortir la difficulté : les USA dépensent chaque année plusieurs millions de dollars dans leur lutte antitrust ! Qui pourra jamais estimer la productivité économique de telles dépenses. D'autre part, les dépenses militaires, classées traditionnellement dans la catégorie des dépenses improductives, n'ont elles pas des effets économiques importants, au point que les gouvernements n'hésitent pas à y recourir pour maintenir l'activité nationale et le plein emploi ou pour sauvegarder certains secteurs industriels ?

Il est par ailleurs étonnant de constater combien la science financière, qui est pourtant par excellence numérique, manque de données chiffrées, au point que des rapporteurs ont pu prétendre que le service de la dette assurait une distribution de revenus des classes riches aux classes modestes, alors que d'autres pensaient que les rentiers vivaient à la charge des éléments productifs. En fait la plupart des pays ne possèdent aucune statistique valable sur la distribution de la dette nationale, de sorte que l'argumentation pourra se poursuivre encore longtemps sans base objective.

L'écueil principal rencontré par le Congrès est probablement d'avoir dissocié les dépenses publiques des moyens de financement — impôts directs ou indirects, emprunts internes ou externes, inflation. Il est évident que l'incidence des dépenses sociales n'est pas la même si elles sont financées par l'impôt ou par l'inflation ! Parmi les autres problèmes complexes abordés, mentionnons les discussions sur les effets de multiplicateur des investissements publics ou sur les effets d'accélération provoqués par les dépenses publiques de consommation.

Bien que l'ouvrage recensé ne puisse pas, de par sa forme même, donner des recettes pour de bonnes finances, il a le grand avantage de faire apparaître les multiples faces des finances publiques ; il est une invite à approfondir beaucoup plus ce sujet d'autant plus difficile que l'Etat occupe maintenant une place essentielle dans le circuit économique.

P. GOETSCHIN.

## **Olten als Industriestandort<sup>1</sup>**

La croissance démographique et les progrès de l'industrialisation exigent de plus en plus, de nos jours, la planification du développement des agglomérations et des régions. *L'aménagement du territoire* est un phénomène global qui implique une intégration des données sociales, économiques, esthétiques, morales, etc. Il ne s'agit pas seulement d'implanter quelques industries ici et là au nom de l'expansion ; il faut encore créer un milieu humain capable d'absorber les individus et d'en assurer la promotion. Or l'aménagement du territoire ne peut pas s'improviser du jour au lendemain. Il doit en particulier s'inspirer des processus de développement antérieurs, soit pour les améliorer, soit pour les corriger. L'étude de M. Felchlin répond à ce désir de connaître l'évolution passée, qui conditionne largement les décisions du présent. Prenant Olten comme objet de son analyse, l'auteur examine les circonstances de sa croissance, les facteurs qui ont destiné cette cité à devenir un centre de trafic et un centre industriel surtout axé sur le marché suisse. On songe ici aux conditions très différentes qui ont orienté Bâle vers un commerce intense avec l'extérieur.

Cette intéressante monographie suggère qu'en matière de développement régional, avant de tirer des plans sur l'avenir, il est important d'être au clair sur le contexte historique de la région en cause. Ce genre d'études devrait être considérablement développé en Suisse et il serait souhaitable que des thèses plus nombreuses prennent pour sujet d'étude les conditions de développement de tel ou tel territoire. Les problèmes sont d'envergure et il suffit de penser à ce propos, d'une part, au dégorgement nécessaire de la ville de Zurich, et d'autre part au stimulant qu'il faut apporter à diverses parties de notre pays, demeurées par trop à l'écart de l'expansion économique générale. Rappelons à cet égard l'initiative de Brown Boveri qui, à l'étroit à Baden, s'apprête à créer à Birrfeld près de Brougg une agglomération nouvelle autour de l'une de ses usines.

Félicitons l'auteur d'avoir apporté de nouveaux éléments à la construction d'une « théorie de l'implantation industrielle » qui fait encore défaut, mais qu'il est impérieux de développer.

ADALBERT MÜLLER.

## **Les succursales suisses d'entreprises étrangères<sup>2</sup>**

Nous devons être reconnaissants envers l'auteur, M. F. Diebold, secrétaire principal du service commercial de l'Ambassade de France à Berne, d'avoir entrepris un tel sujet et de mettre ainsi à notre portée l'expérience qu'il a acquise au cours de plusieurs années d'activité professionnelle.

<sup>1</sup> E. FELCHLIN : *Olten als Industriestandort*, Polygraphischer Verlag A.-G., Zurich 1958, 341 p.

<sup>2</sup> F. DIEBOLD : *Les Succursales suisses d'Entreprises étrangères*. Thèse, Fribourg 1958, Imprimerie Thuillard & Fawer, Lausanne, 128 p.

Le titre premier est consacré au problème de la reconnaissance des succursales de maisons étrangères et après avoir rappelé la définition commerciale de la succursale, l'auteur étudie les questions de droit international privé qui leur sont directement liées, telles que celles de leur capacité juridique et de leur nationalité.

Les règles applicables à l'organisation des succursales suisses de maisons étrangères sont groupées dans le deuxième titre, qui traite plus particulièrement des règles concernant l'inscription au Registre du Commerce, des effets de cette dernière, de la raison de commerce, de la direction de la succursale et de la tenue de ses livres.

Dans un troisième et dernier titre, l'auteur examine les effets du domicile de la succursale en Suisse quant au for judiciaire, à celui de la poursuite et de la faillite, et quant au for fiscal, au sujet desquels le principe de l'unité et de l'universalité, applicable aux entreprises suisses, cède généralement le pas à celui de la territorialité, lorsqu'il s'agit de succursales de maisons étrangères.

Le sujet est des plus vastes et les problèmes juridiques abordés, qu'ils relèvent du droit suisse, du droit international privé ou du droit étranger, sont très nombreux et variés. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, au lieu de s'étendre sur la doctrine et de la commenter longuement, M. Diebold a dû se contenter de présenter un travail de sélection, de compilation et de concentration, ce qui n'enlève rien à ses mérites. Cet ouvrage peut être considéré comme un véritable manuel pratique, et nous remercions vivement son auteur de sa contribution à notre littérature juridique.

H. LEUZINGER.

### Vocabulaire économique anglais-français<sup>1</sup>

En matière d'économie et de finance, la majeure partie des études théoriques et de la documentation est en langue anglaise. Or celle-ci évolue ; elle s'enrichit de nouveaux vocables et le sens des anciens mots se modifie peu à peu ; les dictionnaires sont fréquemment dépassés au moment de leur publication. Il est heureux par conséquent que ces derniers soient complétés par des travaux périodiques de mise au point. Le vocabulaire économique anglais-français que publie l'Ecole d'interprètes de Genève répond remarquablement bien à ce souci et devrait être entre les mains de tous les traducteurs occasionnels ou professionnels. On ne peut que souhaiter que des efforts similaires soient tentés dans des secteurs plus particuliers, tels que les finances publiques, l'organisation d'entreprise, le commerce international, l'activité bancaire, etc., où il est souvent très difficile d'établir les exactes correspondances entre les

<sup>1</sup> J. DELATTRE et G. DE VERNISY : *Le vocabulaire baromètre dans le langage économique* ; dictionnaire anglais-français publié par l'Université de Genève - Ecole des interprètes. Librairie de l'Université, Georg & Cie S. A., Genève 1958, 152 p.

terminologies anglaises et françaises. L'O.E.C.E., entre autres a publié un *Glossaire des termes de l'étude du travail*, qui est très utile, mais qui mériterait d'être complété et élargi. L'Ecole d'interprètes peut, dans ce domaine, prendre des initiatives qui seraient suivies avec intérêt.

P. GOETSCHIN.

### Les finances, terre inconnue<sup>1</sup>

Ce petit livre vivifiant est avant tout un message aux Français les invitant à abandonner des attitudes économiques de sclérose. L'élément de choc consiste à opposer le processus de dégradation du franc, qui a fait de la France une économie sans monnaie, aux réalisations de premier plan de certaines nations occidentales, des Etats-Unis notamment. Cette disparité de croissance est sans doute en liaison avec certains comportements des pays retardataires, qui se sont livrés, poings liés, à diverses hérésies. La première que dénonce l'auteur est celle du plein emploi beveridgien. Cette fausse doctrine a conduit à glorifier l'occupation par elle-même, le droit à n'importe quel travail, alors que le vrai problème était l'amélioration du niveau de vie par l'utilisation d'une quantité moindre de travail. L'*« American way of life »* est l'exemple même de la multiplication de la fécondité du travail par la recherche de la productivité et non du plein emploi. Tout en admettant avec l'auteur que l'interprétation rigide du plein emploi a abouti à l'inflation et à la stagnation, et qu'une conception du « plein emploi raisonnable » reste à définir, on ne partagera pas intégralement son enthousiasme pour les méthodes d'outre-Atlantique ; l'ouvrage de M. Giscard d'Estaing a été écrit avant la récente récession, qu'on ne saurait décrire comme un effet de « productivité ».

En revanche, on suit l'auteur sans réticence lorsqu'il dénonce dans les déviations de la productivité la seconde des grandes hérésies. Que dans un secteur quelconque de l'industrie, la productivité se soit améliorée, les pressions, syndicales l'ont immédiatement transformée en hausse des salaires ; par osmose la hausse des salaires s'est étendue aux secteurs qui n'avaient pas réalisés de tels progrès et où par conséquent l'adaptation des rémunérations était injustifiée. Il en est résulté une hause générale des prix et partant la dépréciation de la monnaie. En fait, les bienfaits de la productivité doivent se traduire surtout par une baisse des prix dans les secteurs dynamiques ; cette baisse de prix équivaut à une amélioration réelle du pouvoir d'achat et du bien-être, sans dégradation de la monnaie.

La troisième grande hérésie est représentée par les nationalisations, qui n'ont pas empêché les grèves et qui se sont soldées par une gestion déficitaire. Somme toute, la socialisation a rendu plus précaire le droit d'obtenir de façon permanente les services essentiels et on a transformé en pertes les profits qui étaient reprochés aux capitalistes !

<sup>1</sup> EDMOND GISCARD D'ESTAING : *Les finances, terre inconnue*. Librairie Arthème Fayard, Paris 1958, 187 p.

L'« impasse » budgétaire, le déficit de la balance extérieure, ont été les suites les plus visibles de ces hérésies. Le salut réside donc en l'abandon de formules archaïques, qui ont pu être justifiées en leur temps, mais qui n'ont plus cours. La revision des positions intellectuelles doit se faire dans un sens qui permettra la libération des puissantes forces économiques qui se manifestent maintenant en France et dans le monde occidental.

Le lecteur suivra avec plaisir la pensée revigorante de M. Giscard d'Estaing qui fait éclater quelques baudruches, et cela non sans humour (denrée rare de l'économie politique), ainsi que le prouve les délicieuses pointes lancées contre l'emploi de mathématiques abstruses en matière économique.

CLAUDE MORET.

### Internationale Rohstoffpolitik<sup>1</sup>

L'auteur de cet ouvrage, M. Mario Ludwig, est bien placé pour traiter du problème des matières premières dans le monde. Après des études aux Universités de Berne, Genève et Yale, il a travaillé dans les industries du pétrole et des textiles en Amérique et en Europe. Il est aujourd'hui directeur de l'Association internationale de l'industrie du coton dont le siège est à Manchester (Angleterre).

Au cours des dernières décennies, la production et le commerce des matières premières sont devenus de plus en plus un des aspects importants de l'économie internationale. Les récents accords internationaux économiques se rapportent en effet presque tous aux questions touchant la production et la répartition des matières premières. L'importance grandissante que prennent les pays sous-développés, dont les économies sont axées souvent sur la production d'une unique ou de quelques matières premières, a contribué pour une large part à cette évolution. C'est ainsi qu'a pris naissance une nouvelle branche de la politique économique sur le plan international : la politique des matières premières, dont les principes et les mesures d'application sont difficilement accessibles au public, parce que contenues dans des conventions et des documents de caractère officiel. Cette circonstance a amené l'auteur d'« Internationale Rohstoffpolitik » à étudier d'une manière complète et systématique les différents aspects de la politique internationale des matières premières.

M. Ludwig fait d'abord l'historique des accords internationaux portant sur la production et la répartition des matières premières, puis il donne un aperçu des différentes institutions chargées de l'application et du contrôle des accords : organisations dépendantes des Nations Unies, telles que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, la Banque internationale de reconstruction et de

---

<sup>1</sup> M. LUDWIG : *Internationale Rohstoffpolitik*, Polygraphischer Verlag A.-G., Zurich 1957, 128 p.

développement, le Fonds monétaire international, l'Organisation internationale du travail ; autres organisations internationales comme l'Organisation européenne de coopération économique, l'Organisation des Etats américains, les différentes commissions internationales du blé, du riz, du sucre, du vin, etc. ; la Communauté européenne charbon-acier ; organisations privées, telles que la Chambre de commerce internationale, les nombreuses associations du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Après avoir passé en revue les principes qui ont présidé à l'élaboration et à la conclusion des accords internationaux, M. Ludwig énumère les différentes possibilités d'application de ces accords sur les principales matières premières.

Parmi les différents accords qui se proposent de stabiliser le marché des matières premières, l'accord international sur le blé retiendra tout particulièrement notre attention, le blé étant un des plus importants produits d'alimentation et la Suisse venant de signer le nouvel accord sur le blé.

Vu l'importance tant économique que financière que revêt le blé, il s'est révélé nécessaire d'établir une certaine stabilité dans la production, la distribution et le prix du blé. Les efforts déployés dans ce sens, aux fins d'élaborer un accord international en la matière remontent à l'année 1933 ; ils aboutirent à la conclusion d'un accord qui fut signé à Londres par 9 pays producteurs et 12 pays importateurs et qui fut par la suite revu en 1949, 1953 et 1956. L'idée fondamentale de l'accord international sur le blé est d'harmoniser le volume et les objectifs de la production des différents pays producteurs à la politique d'importation et à la consommation effective des pays importateurs, tout en évitant les mesures qui seraient de nature à provoquer un raidissement du commerce mondial du blé ou à déséquilibrer l'évolution normale et à long terme de la conjoncture. Il s'agit d'assurer aux pays importateurs un ravitaillement régulier et aux pays exportateurs un écoulement régulier ainsi que de stabiliser les prix à un niveau raisonnable. Bornons-nous ici à donner un bref aperçu de l'accord de 1956 qui est arrivé à échéance en juillet de cette année. Cet accord n'a pu être mis que difficilement sur pied et n'est plus qu'un pâle reflet de l'accord primitif dont la deuxième version avait déjà présenté un net recul sur le premier. Il vise essentiellement à canaliser une certaine partie des échanges entre grands pays producteurs et quelques 40 pays importateurs, dont la Suisse. Il se propose en outre de régulariser les cours mondiaux grâce à la fixation d'un prix-plafond de 2 dollars canadiens et d'un prix-plancher de 1,5 dollar canadien par boisseau. Cet accord est malheureusement mal parti : n'ayant pas obtenu ce qu'elle demandait, la Grande-Bretagne, premier importateur de blé du monde, n'a pas signé l'accord, comme elle avait déjà refusé de le faire en 1953. Relevons que cet accord de 1956 ne portait que sur 8,244 millions de tonnes de blé, ce qui ne représente même pas un tiers de l'exportation mondiale actuelle, alors que celui de 1949 portait sur environ 13 millions de tonnes. Cette situation est due au fait que plusieurs pays, ayant augmenté leur production indigène, ont réduit leurs engagements d'importer une certaine quantité de blé. Elle n'est pas, on le sait, satisfaisante et n'est guère encourageante pour l'avenir. Notons cependant que le nouvel accord sur le blé qui entre en vigueur en 1959, paraît beaucoup plus satisfaisant ; la Grande-Bretagne y a d'ailleurs adhéré.

Après un examen des différents accords portant sur les autres matières premières, telles que le coton, le caoutchouc, l'étain, le sucre, le pétrole, le bois, le café, l'huile d'olive, l'opium, le riz, la viande de bœuf, le thé et la laine, l'auteur traite en quelques pages les mesures prises en vue de la répartition des surplus et cite un essai intéressant qui a été fait dans ce domaine en Inde et qui montre comment les produits agraires en surplus peuvent être utilisés pour financer de nouveaux investissements dans les pays sous-développés.

M. Ludwig termine son étude en critiquant la politique internationale relative aux matières premières. Les Etats ne devraient intervenir dans l'économie des matières premières qu'exceptionnellement, c'est-à-dire qu'en cas de nécessité, par exemple lors de pénurie de matières premières. Il est préférable de laisser les forces du marché jouer librement. Le problème d'une équitable répartition des matières premières n'est pas un problème politique, mais un problème économique, celui de la nouvelle orientation à donner à l'économie mondiale qui ne saurait être que libérale. Remarquons cependant que les fortes fluctuations récentes des prix des matières premières, qui ont désorganisé les économies des pays sous-développés, exigent néanmoins que certaines mesures soient prises en faveur du maintien de prix raisonnables, soit par la mise en opération de stocks régulateurs, soit par des contrats à long terme.

JEAN-PIERRE GOLAY.

### Théorie et pratique du développement économique<sup>1</sup>

Dans cet excellent ouvrage, l'auteur — d'ailleurs lui-même originaire d'un pays économiquement pauvre — étudie les conditions de la croissance des pays sous-développés.

La première partie est consacrée à l'analyse de l'accroissement de l'inégalité entre pays pauvres et pays riches ; c'est une transposition de la théorie de la paupérisation de l'échelle nationale, où elle ne se vérifie plus, à l'échelle internationale. Parmi les causes de cette paupérisation, l'auteur relève l'application intégrale du libéralisme type xix<sup>e</sup> siècle. A l'heure actuelle, les pays pauvres, handicapés par une démographie galopante, devancés par les progrès technologiques des pays riches, soumis à l'«effet démonstratif», c'est-à-dire à l'effet d'imitation qui les amène à vouloir brûler les étapes, n'ont d'autre ressource que le «protectionnisme» pour se préserver de la redoutable concurrence des pays riches. Protégés par des barrières douanières efficaces, les pays desherités doivent s'industrialiser, car seule une structure industrielle peut susciter le mécanisme cumulatif qui conditionne la croissance économique.

La seconde partie définit la «notion de rationalité» dans les différents secteurs économiques. Il faut réduire le secteur primaire, car l'accumulation de capital dans l'agriculture ne favorise pas le processus de développement.

<sup>1</sup> E. E. PAPANICOLAOU : *Théorie et pratique du développement économique*. R. Pichon et R. Durand-Auzias, Paris 1958, 131 p.

D'autre part, le secteur tertiaire est souvent excessif, ce qui favorise la pré-dominance de l'esprit mercantile et spéculateur au détriment de l'esprit d'entreprise. C'est donc le secteur secondaire qui doit être développé, d'abord par une politique d'investissements de l'Etat, qui pourra par la suite ouvrir la voie à l'investissement privé, encore paralysé par l'insécurité politique et économique. Certes, les pays pauvres doivent d'abord compter sur eux-mêmes en pratiquant l'« épargne forcée » par une fiscalité intelligente frappant les grosses fortunes locales qui transforment souvent le capital productif en capital spéculateur ou thésaurisé. Le développement des investissements, favorisé par une politique intérieure de stabilité monétaire, ne sera cependant pas possible sans aide extérieure publique et surtout privée.

Nous pensons que l'auteur a négligé un peu trop le secteur agricole au profit de l'industrialisation. Dans la première phase du développement, il est au contraire essentiel de procéder à une rationalisation de l'agriculture, ceci non seulement pour améliorer la diète des populations, mais aussi, dans nombre de cas, pour dégager progressivement une main-d'œuvre qui émigrera dans le secteur secondaire. Il importe aussi dans les pays sous-développés de mettre fin à l'excessive inégalité de fortune, qui se manifeste parfois par des « latifundia » désertiques ou par la propriété de troupeaux de bétail qui n'a d'autres buts que le prestige. Une meilleure répartition et utilisation des terres est donc indispensable. Ceci dit, l'ouvrage sous revue est une contribution très valable à la recherche de solutions pour le sous-développement, problème crucial de notre époque.

DJAMEL HOUHOU.

## La dette publique<sup>1</sup>

Les problèmes posés par la dette publique ont le plus souvent passé au second rang par rapport à la fiscalité proprement dite ; de nombreux ouvrages traitent des dépenses publiques et de leurs incidences économiques, ainsi que des différents types d'impôts. En revanche, la dette n'a pas retenu au même titre l'attention. L'ouvrage de Timmermans vient remarquablement combler cette lacune, ce qui était indispensable ne serait-ce du fait que, depuis la dernière guerre, la dette publique s'est considérablement accrue dans tous les pays, pour atteindre souvent des montants très supérieurs au revenu national ; elle joue dorénavant un rôle important dans les marchés financiers, occupe une place de premier plan dans les portefeuilles des banques et des investisseurs institutionnels, influence la situation monétaire et est devenue un instrument de l'interventionnisme étatique, tant par le canal du budget que de la politique monétaire, à qui elle fournit des moyens d'action pour l'« open market policy ».

<sup>1</sup> A. P. TIMMERMANS : *La Dette publique*. Imprimerie Groeninghe, Courtrai 1958, 553 p.

Il ne peut être question de résumer ici l'ouvrage très dense, mais de style aisé, de Timmermans. Nous nous contenterons de signaler quelques points particulièrement intéressants. Le premier à retenir est relatif à la technique même de l'emprunt : qu'il s'agisse du choix de la période de lancement, du taux d'intérêt, du montant, de la durée, des conditions d'émission et de remboursement, l'auteur analyse avec précision et compétence les multiples facteurs intervenant dans les décisions. Etant donné que les banques comptent parmi les principaux souscripteurs de fonds d'Etat, un chapitre spécial est réservé aux conséquences du logement de la dette publique dans les établissements bancaire.

En second lieu, on lira avec intérêt les remarques concernant le poids de la dette publique. L'auteur constate avec pertinence qu'on ne peut guère mesurer la charge que représente la dette pour l'économie par une simple comparaison au revenu national, ainsi qu'on le fait traditionnellement. Dans les pays qui, tels la France, ont connu une forte inflation, le rapport de la dette au R.N. a décrû ; cela ne veut pas dire que la dette peut, dans ces cas, être augmentée indéfiniment. Les limites de la dette sont beaucoup plus déterminées par les limites mêmes de la fiscalité qui doit en assurer le service. Si les contribuables et les rentiers étaient exactement les mêmes personnes, le problème serait assez facilement résolu ; en fait, le financement de la dette par l'impôt opère une translation de revenus dont les effets peuvent nuire à l'expansion du revenu national ; l'imposition des contribuables actifs au profit des rentiers peut être un frein à l'expansion. Une autre limite résulte de la capacité d'absorption du marché financier ainsi que les réactions psychologiques du public face à l'accroissement de l'endettement de l'Etat. Au surplus, la progression de la dette peut mettre en danger le statut de la monnaie, soit que les titres d'Etat soient placés auprès des banques créatrices de monnaie, soit que ces titres servent d'instruments para-monétaires. On a vu en effet, dans nombre de pays, les fonds publics à court terme et au porteur jouer le rôle de quasi-monnaie, et cela tout particulièrement durant les phases de « cheap money ». Création de monnaie et monétisation de la dette sont deux conséquences inflationnistes dont les gouvernements doivent tenir compte dans leur politique d'endettement.

En relation avec ce qui précède, l'auteur soulève une question très controversée : l'Etat doit-il verser un intérêt aux banques détentrices de fonds publics. Titulaire du droit régalien de battre monnaie, l'Etat aurait pu se procurer lui-même et à des conditions d'intérêt nulles les fonds qu'il a obtenus des établissements de crédit ; dès lors pourquoi leur verse-t-il ce qui n'est rien moins qu'une subvention ? Timmermans propose donc, en lieu et place de l'intérêt, un simple dédommagement représentatif du service rendu par les banques en créant de la monnaie. Parallèlement à cette suggestion, l'auteur reprend une idée, qui avait été exprimée notamment par l'économiste anglais Paish, d'isoler la dette publique du marché financier. Si de telles initiatives peuvent se discuter dans les pays où la dette nationale est très importante, ou durant des périodes de guerre, il ne semble pas que ces propositions puissent être accueillies avec faveur dans les pays qui ont une dette plus modeste, ce qui est le cas de la Suisse par exemple.

En ce qui concerne la répartition de la dette dans l'économie, l'auteur note combien on est peu informé, tout particulièrement en ce qui a trait aux portefeuilles des particuliers. Pour connaître l'incidence économique et sociale de l'endettement d'Etat, l'étude de cette répartition devrait être poursuivie avec beaucoup plus de soin. Un fait cependant est évident : les investisseurs institutionnels, tels que fonds de pensions, caisses de retraites, assurances, sont de très larges détenteurs de fonds publics. En réalité, ces institutions absorbent trop exclusivement des titres de la dette. A une époque où les besoins en capitaux productifs sont énormes, une plus forte proportion de leurs fonds devrait aller en direction des investissements privés productifs. On ne peut qu'appuyer l'auteur dans ce sens et s'inquiéter, par exemple, de ce que les assurances-vie américaines n'aient eu, en 1957, que 1,8 % de leurs actifs en actions ordinaires<sup>1</sup>. La bonne voie n'est-elle pas celle des assurances anglaises qui ont porté leurs placements en actions ordinaires de 9,9 % de leurs actifs en 1938 à 15,9 % en 1957 ?<sup>2</sup>

La dernière partie du livre sous revue est une brillante étude de la dette publique considérée dans un contexte économique et monétaire. Y sont traités le budget cyclique, la politique d'émission ou de remboursement de la dette en fonction de la conjoncture, l'*« open market policy »*. Sous ce titre, l'auteur examine entre autres très en détail la politique monétaire américaine, et de façon un peu plus résumée celle de l'Allemagne et de la Suisse. Ces pages retiendront tout spécialement l'attention du spécialiste des questions monétaires ; elles illustrent le fait que, de nos jours, on ne peut plus parler de politique monétaire sans relier ce mode d'intervention très directement aux finances publiques et à la dette nationale.

Bien que préoccupé principalement des problèmes belges, Timmermans a produit une étude de la dette publique qui dépasse largement son cadre géographique et qui est destinée à devenir un ouvrage de référence indispensable.

P. GOETSCHIN.

### La surpopulation dans le monde<sup>3</sup>

Passionnant sujet que celui-ci et toujours d'actualité après les études américaines de ces dernières années ! M. Bouthoul s'en est emparé avec avidité, ce qui ne nous étonne nullement quand on connaît la préférence de l'auteur pour ce genre de thème. Après avoir abordé plusieurs disciplines, Bourthoul revient à la démographie qui fut l'objet de sa thèse de doctorat en 1922<sup>4</sup>. Mais, a-t-il oublié que la démographie a, depuis, évolué et que c'est une science sauvage, sans maîtres ni élèves ?

<sup>1</sup> *Federal Reserve Bank of New-York Monthly Review*, septembre 1958, p. 133

<sup>2</sup> *Midland Bank Review*, février 1959.

<sup>3</sup> GASTON BOUTHOU : *La surpopulation dans le monde (La mutation démographique. Les équilibres démo-économiques. L'ère de la surpopulation)*. Paris, Payot, 1958, 267 p.

<sup>4</sup> GASTON BOUTHOU : *Etude sociologique des variations de la natalité*. Thèse de doctorat, Paris, Giard, 1922, 46 p.

Avec la surpopulation dans le monde, Bourthoul s'est jeté sur le sujet avec sincérité, avec foi même, muni d'une extraordinaire documentation qui va des études faites sur les migrations des mammifères aux théories de Keynes, en passant par le néo-malthusianisme ; mais il omet souvent de se référer aux annuaires statistiques et démographiques !

Quand on referme le livre, une question se pose : pourquoi un tel résultat et, surtout, pourquoi une interprétation de l'histoire et des faits aussi tendancieuse ? On peut — cela se conçoit et se défend parfaitement — être pessimiste au sujet de l'accroissement prodigieux de la population du monde et de son évolution future, mais défaitiste, non !

Dans les 267 pages de son ouvrage, dont les sous-titres sont pleins de signification, Bouthoul rassemble, pour les coordonner, les sources et les données les plus invraisemblables, mais qui, toutes passées au crible de la philosophie de l'auteur, ne servent en fait qu'une seule idée, la sienne.

Essayons de reprendre quelques points du livre de Bouthoul, car s'il n'est pas aisément de faire un choix, il est aussi impossible de s'arrêter à tous les aspects que l'auteur soulève.

Dans un chapitre intitulé « Population et progrès technique » (chap. IV, p. 101), l'auteur veut démontrer que l'équilibre démo-économique d'un pays est rompu quand la population augmente.

Pour cela, au plus grand mépris des hommes, l'auteur accumule faits sur faits pour nous prouver que l'Inde, actuellement, a moins de chercheurs que la Suisse ! Puisque Bouthoul parle de la Suisse, peut-on lui rappeler que la population de cette dernière a doublé depuis un siècle, ce qui n'est pas le cas de l'Inde ; que, malgré cet accroissement de population, qui lui a donné l'une des plus fortes densités de l'Europe, la Suisse n'a pas vu baisser son niveau de vie, au contraire, et qu'elle est même en avance sur des pays ayant un nombre d'habitants moindre au km<sup>2</sup> ; que, d'autre part, l'enseignement est obligatoire dans notre pays depuis très longtemps, alors qu'en Inde le problème est fort différent ; et que, au lieu de comparer l'Inde à la Suisse, n'aurait-il pas été plus juste de prendre l'U.R.S.S. qui, en quarante ans, a multiplié le nombre de ses étudiants universitaires par 15 ?

S'attaquant aux théories de Colin Clark et de Fourastié, Bouthoul les complète par un « quaternaire », idée très originale, mais puisque l'auteur est un spécialiste de polémologie, croit-il sincèrement que ses « théories » sont aptes à lutter contre la guerre et ses destructions ?

Alors que l'auteur écrit que « la conjoncture fait les événements et très peu les hommes », il semble oublier qu'à mesure qu'augmente le niveau de vie d'une population, apparaît dans celle-ci un contrôle des naissances. Il faut donc donner aux peuples sous-développés les moyens de se nourrir, et de vivre décemment, et non simplement des moyens anticonceptionnels.

Dans son chapitre sur « l'agressivité collective et la surpopulation », Bouthoul n'est pas tendre envers les jeunes ! L'auteur les accuse d'agressivité, mais n'omet-il pas le fait que l'âge moyen des chefs d'entreprises et des hommes d'Etat a, dans de nombreux pays, dépassé largement celui de la retraite ? Puisque nous faisons allusion au vieillissement, regrettions que Bouthoul n'y

consacre qu'une page, alors que l'accroissement de la population est dû, pour une très large part, au recul de la mortalité dans les pays « évolués ».

Certes, bien que l'ouvrage de M. Bouthoul s'oppose à la tendance optimiste de la démographie, il faut le lire car c'est un classique. Sa lecture en est facile et d'une utilité certaine, puisqu'elle nous met en garde contre les dangers de la surpopulation.

Au surplus, la vigueur même des idées de Bouthoul, même si on ne les partage pas entièrement, provoque l'intérêt et la réaction. Et cela est une grande qualité !

A. FAVIÈRE.

### La pensée et l'action coopératives des socialistes chrétiens en Angleterre<sup>1</sup>

L'histoire des « Trade-Unions », des mouvements coopératifs ou socialistes, est pour beaucoup d'entre nous du passé, une page d'histoire des mouvements ouvriers qui est tournée et qui appartient maintenant aux manuels scolaires. Or, M. Boson, dont certains connaissent les attaches au mouvement coopératif suisse, vient, dans un vivant petit livre, intitulé *La pensée et l'action coopératives des socialistes chrétiens en Angleterre*, nous faire revivre un des aspects trop méconnus de ce mouvement coopératif qui, en Grande-Bretagne, connut diverses fortunes.

Cet ouvrage se lit comme un roman ; documenté sans être truffé de citations ou de références, historique sans être pour autant ennuyeux, ses 160 pages, agréablement présentées, nous replongent dans l'un des aspects passionnants de la prise de conscience des masses ouvrières du siècle passé.

Le mouvement coopératif des socialistes chrétiens d'Angleterre est, dans nos pays de langue française, très peu connu. C'est pourquoi l'ouvrage de Boson est attachant et utile à plus d'un titre.

Après avoir montré la naissance du mouvement dans les agitations sociales du XIX<sup>e</sup> siècle, M. Boson nous décrit la forme et la structure de ce mouvement, ainsi que les problèmes auxquels il doit faire face. Au chapitre XVII, p. 90, l'auteur analyse très objectivement les causes qui entraînèrent la chute des coopératives de production en Angleterre. Ce chapitre mérite une attention spéciale, car l'auteur y aborde les causes techniques, économiques et morales, qui présidèrent au déclin de ce mouvement. Mais, à notre avis, l'auteur ne nous semble pas avoir assez insisté sur les causes morales, auxquelles il aurait fallu ajouter les influences extérieures qui ont joué un rôle non négligeable, ne l'oubliions pas, dans le courant des années 1860-1870, dont le « Trade-Unions Act » de 1871 est l'aboutissement.

De même, l'auteur aurait pu insister davantage sur les relations entre les coopératives des socialistes chrétiens et les autres mouvements laïques ou

<sup>1</sup> MARCEL BOSON : *La pensée et l'action coopératives des socialistes chrétiens en Angleterre*. Bâle, Imprimerie de l'U.S.C., 1957, 164 p.

athées de l'Angleterre d'alors, ainsi que sur les influences réciproques des premières avec les mouvements plus ou moins analogues français et suédois.

Toute personne s'intéressant au mouvement coopératif lira avec beaucoup d'intérêt et de profit cet ouvrage que nous ne pouvons que recommander vivement.

A. FAVIÈRE.

### L'aéroport de Genève et son développement<sup>1</sup>

Le Centre de recherches de l'Université de Genève vient de faire paraître, à l'occasion du 4<sup>e</sup> centenaire de l'Université, un beau volume de plus de 200 pages, consacré à l'aéroport de Genève, à son développement et surtout à son influence sur l'activité économique de la région qu'il dessert, principalement la Suisse romande. Mettant en pratique les principes du « teamwork », les personnalités suivantes ont collaboré à la préparation de cette importante étude: MM. Jacques A. L'Huillier et L. Devaud se sont chargés de la première partie consacrée à la fonction économique de l'aéroport ; MM. R. Girod et W. Vogt se sont préoccupés, dans une deuxième partie, d'analyser les incidences humaines de l'automation telle qu'elle est appliquée en matière d'aviation. Enfin, MM. L. Féraut et L. Solari examinent un problème de recherche opérationnelle portant sur les attentes à l'entrée de différents services.

Dans la première partie, les auteurs tracent l'évolution du trafic de passagers et du fret commercial et postal. En ce qui concerne le trafic de passagers, Genève figure, selon les statistiques françaises des grands aéroports de l'Ouest au 11<sup>e</sup> rang et Zurich au 7<sup>e</sup>; en cumulant ces deux chiffres, la Suisse se place directement après Londres et Paris pour l'importance du trafic aérien en Europe. La situation géographique ne saurait expliquer un tel résultat; en fait, un jeu d'action et de réaction s'est établi entre le trafic aérien global et l'économie : en raison de leur haute valeur spécifique, nombre de produits d'exportation fabriqués dans la périphérie de l'aéroport empruntent la voie aérienne; d'autre part, l'économie genevoise fournit de multiples services, tels que tourisme, banque, assurance, qui impliquent déplacements et contacts personnels. Enfin, la localisation à Genève d'organisations internationales constitue un facteur positif de croissance du trafic aérien, qui ne devrait pas être sérieusement affecté par l'implantation en d'autres lieux du continent des organisations purement européennes. Si ces diverses circonstances ont pour conséquence d'alimenter le trafic, il est non moins évident que la présence même de l'aéroport est à son tour favorable au développement de l'économie ; l'installation à Genève de nombreuses sociétés américaines a certainement été influencée par l'existence de facilités de transport aérien.

Les auteurs se sont interrogés sur l'expansion probable du trafic à l'aéroport de Genève. L'avenir dépend naturellement de l'évolution de l'« Hinterland » et

---

<sup>1</sup> Centre de recherches de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève : *L'aéroport de Genève et son développement*. Georg & Cie S. A., Genève, 1959, 231 p.

à cet égard, Zurich peut paraître plus favorisé, en raison de l'activité économique plus dense qui caractérise les centres industriels proches de Kloten. Cependant, les facteurs qui ont jusqu'ici exercé une influence bénéfique sur le trafic en direction de Genève semblent devoir persister ; d'autre part, l'accroissement des revenus en Europe ne peut que donner une nouvelle impulsion à l'emploi de ce mode de transport. Ajoutons qu'un rythme croissant d'industrialisation, non seulement sur le territoire genevois, mais dans toute la Suisse romande, sera de nature à augmenter sensiblement la mise à contribution de l'aéroport, notamment pour le trafic de fret, qui est sensiblement moins satisfaisant que le trafic de passagers. Le réseau ferroviaire et le système de navigation intérieur européens sont si denses que le transport aérien pour les marchandises n'est pas encore aussi fréquent qu'aux USA ; l'introduction d'avions-cargos et l'abaissement des tarifs résultant en particulier d'une occupation plus productive de l'espace disponible rendront certainement plus commun ce type de transport, qui offre de grands avantages, notamment le raccourcissement des délais de livraison. L'établissement de rapports d'échange de plus en plus étroits et nombreux entre la Suisse et l'outre-mer, en particulier avec les pays en voie de développement, ne peut que rendre plus évidente la valeur économique d'un aéroport bien équipé.

Cette première partie comporte encore une intéressante analyse de la situation financière de l'aéroport, qui conclut que la charge incombe à l'Etat sous forme d'amortissements et d'intérêts est peu importante en comparaison des avantages procurés par l'aéroport, dont on peut dire maintenant qu'il est une nécessité vitale pour Genève et son « Hinterland ».

La deuxième partie comporte un chapitre sur le pilotage automatique, un chapitre sur l'évolution sociale des métiers de l'aviation et un chapitre sur le comportement de l'équipage en vol. Aidés de quatre collaborateurs, les auteurs cités précédemment étudient les modifications apportées aux activités humaines par l'automation. La dignité et l'intérêt du travail restent-ils intacts dans ces conditions ? Bien que la machine réalise des opérations de plus en plus nombreuses, des exigences accrues sont requises des équipages pour surveiller les fonctions motrices et directrices qui propulsent et guident l'avion. L'automation assure une sécurité supplémentaire ; elle fait appel beaucoup plus aux activités psychiques (contrôle) de l'équipage, au détriment d'activités externes, ce qui ne déprécie nullement le rôle essentiel de l'équipe de bord.

Sur le plan social, les métiers de l'aviation conservent un prestige certain. Néanmoins, le recrutement du personnel se révèle difficile, non pas sur le plan quantitatif (il y a assez de candidats), mais sur le plan qualitatif. L'analyse que font les auteurs de ce phénomène sera des plus utiles pour les centres d'orientation professionnelle.

On lira avec non moins d'intérêt l'étude de M. Vogt sur les comportements de l'équipage dans l'accomplissement de ses fonctions, étude basée sur la méthode de l'interactogramme et de l'observation des communications humaines.

La troisième partie, beaucoup plus difficile du fait de l'emploi des mathématiques, est une application de la *théorie des files d'attente*, l'un des fondements de la recherche opérationnelle. Il s'agit en fait de trouver des solutions

propres à réduire la durée des attentes, ce qui est très important pour l'efficacité d'un aéroport. La théorie des files d'attente est d'ailleurs, ainsi que le relèvent les auteurs, susceptible d'utilisation dans les sciences économiques et sociales ; « la lutte contre les pertes de temps, les attentes, deviendra encore plus importante et finira par être le problème majeur de l'organisation du monde de demain. Si comme le prévoit un récent rapport des Nations Unies, la population mondiale passe de 2,8 milliards environ à 6 milliards en l'an 2000, on ne peut guère s'attendre à ce que les engorgements, les embouteillages, les goulets d'étranglement diminuent ! »

L'ouvrage du Centre de recherches de Genève nous apporte non seulement une information de premier plan sur certains problèmes des transports aériens, mais nous offre encore un remarquable exemple d'intégration de la science économique et de la sociologie, ainsi que de l'application de méthodes et théories nouvelles (*recherche opérationnelle*; *théorie des files d'attente*) qui sont encore par trop ignorées dans notre pays.

JEAN PERRET.

### Le commerce extérieur suisse et l'Europe<sup>1</sup>

Comme les précédents travaux du Centre de recherches européennes de l'Université de Lausanne, la dernière brochure sortie de presse, qu'elle suscite l'adhésion ou la réserve, ne peut manquer de provoquer un intérêt accru pour les problèmes de notre commerce extérieur, notamment face aux développements encore incertains de l'intégration européenne. Fort bien présentée, écrite en un style aisément compréhensible et de surcroît brève, largement diffusée, elle constituera sans doute un instrument de travail utile.

Le thème qui a inspiré et orienté la recherche est simple, puisqu'il s'agit, par une analyse du commerce extérieur suisse, de faire ressortir notre dépendance à l'égard de l'Europe des Six. La tâche est à la fois facile et hérissée de difficultés. Facile d'abord parce que notre position centre-européenne infléchit naturellement nos échanges vers nos plus proches voisins — 70 % environ de notre commerce d'importation se déroule avec l'Europe occidentale et 30 % seulement avec le reste du monde, tandis que nos exportations se répartissent à peu près également entre l'Europe et les autres continents ! Hérissée de difficultés ensuite parce que l'interprétation des chiffres est toujours délicate. C'est le cas notamment en matière d'importations : nos achats chez les Six ont représenté une part croissante de nos importations globales ; on peut y voir une « dépendance » accrue, bien qu'en général l'acheteur occupe vis-à-vis du vendeur une situation privilégiée. Le fait que la Communauté, et en particulier l'Allemagne, intervienne à raison de 58 % dans nos importations est aussi une manière de « dépendance » des Six par rapport à la Suisse. On sait d'ailleurs que notre capacité d'achat est un moyen de négociation, comme elle l'est pour les Sept de la petite zone de libre-échange : les Six obtiennent chez

<sup>1</sup> FR. CARDIS et W. RAHM : *Le commerce extérieur suisse et l'Europe*. Publ. du Centre de recherches européennes. Lausanne, avril 1959, 42 p.

ces derniers 24 % de leurs importations et placent chez eux 35 % de leurs exportations ; il en résulte un déficit des Sept de \$ 1,7 milliard. Ce sont en définitive les importations des Sept qui permettent au Marché commun de combler une grande partie de son déficit (\$ 2 milliards) à l'égard du reste du monde. La notion de «dépendance», comme celle d'«indépendance», est pleine de nuances !

Toujours sur le chapitre des importations, on peut s'étonner de la conclusion que les auteurs tirent de la constatation que les denrées alimentaires sont passées de 28 % de nos importations en 1938 à 20 % en 1957, alors que nos importations de produits fabriqués se sont haussées de 37 % à 45 % durant la même période. Ils considèrent cette évolution comme inquiétante. Or, elle est précisément l'indice de la croissance de notre revenu national. L'analyse économique montre en effet que lorsque le revenu croît, les dépenses alimentaires et d'entretien représentent une proportion déclinante des dépenses ; en revanche, une part toujours plus grande du pouvoir d'achat est dirigée vers des dépenses de biens de consommation de longue durée ou vers les services. Il n'y a donc en soi rien d'inquiétant dans la modification de la structure de nos importations, si ce n'est que nous achetons moins aux pays producteurs de matières premières (alimentaires surtout), qui sont des pays sous-développés, et plus aux pays industrialisés. Au surplus, c'est précisément parce que la structure des importations de nos principaux clients subit la même modification que chez nous que nous pouvons écouter des produits fabriqués à raison des 90 % du total de nos exportations. Il ne faut pas voir dans cette modification de structure une diminution de notre capacité de concurrence, mais bien plutôt une adaptation, comme partout dans les pays industrialisés, à l'expansion des secteurs secondaires et tertiaires. Beaucoup plus justifiée en revanche est la remarque que, dans le secteur bien délimité des produits fabriqués, notre balance avec les Six devient moins favorable depuis 1948. Cela s'explique par le redressement allemand plus que par le jeu du Marché commun qui n'a eu encore que peu d'effet à cet égard. Néanmoins, l'avertissement est significatif et les auteurs ont parfaitement raison de brandir ici la menace de la concurrence étrangère sur notre propre marché et surtout sur les marchés extérieurs. En fait, c'est bien plutôt du côté de nos exportations que la «dépendance» peut être évoquée valablement ; on ne saurait nier que les entreprises des Six vont bénéficier d'avantages résultant de la constitution d'un grand marché uniifié, leur permettant de s'adapter à la production de masse, encore qu'il ne faille pas exagérer la portée de ces transformations, ainsi que le remarque un commentateur américain averti<sup>1</sup>. D'autre part, la Suisse garde un vaste marché avec le monde et sa part au commerce mondial mesurée par tête de population est encore bien plus grande que ne le laisse imaginer le rapport au revenu national, tel qu'il est utilisé par les auteurs. La Suisse n'est pas sans moyens, que ce soit dans le cadre de la petite zone de libre-échange, ou dans ses relations avec les pays sous-développés, ainsi qu'en témoignent nos exportations vers l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et

<sup>1</sup> Cf. Federal Reserve Bank of New York Monthly Review : *The Common Market and European economic integration* ; avril 1959, p. 57.

l'Australasie, qui sont passées de 8 % du total en 1914 à 20 % en 1939 et 25 % en 1958.

On lira avec intérêt les commentaires se rapportant à l'aide aux pays sous-développés. Il est clair que les possibilités de notre pays sont restreintes, encore qu'elles soient loin d'être entièrement mises en œuvre. Une coordination avec d'autres nations, notamment en matière d'aide financière, serait souhaitable. Il est non moins évident qu'une coopération paneuropéenne aurait la préférence, la Communauté européenne étant naturellement portée à orienter principalement ses efforts vers les territoires d'outre-mer qui lui sont associés. La Suisse n'a aucune raison de ne pas s'intéresser autant à l'Afrique d'influence britannique, ne serait-ce parce que prochainement la Nigeria, qui compte plus de 35 millions d'habitants, va devenir l'un des leaders africains. On ne peut d'ailleurs enfermer la coopération dans des formules exclusives, preuve en est qu'une grande maison suisse participe en tête de ligne au projet de la Volta River (Ghana) en association avec des entreprises du Marché commun et anglaises. La *Revue économique et sociale* aura l'occasion de revenir prochainement sur ces questions par une étude sur la présence suisse outre-mer et sur les méthodes et moyens d'aide aux pays sous-développés engagés par les grands pays et groupements de nations, URSS comprise.

Si la Communauté est radicalement expansionniste et tournée vers l'extérieur, la discrimination sera moins à craindre que si les tendances autarciques se précisent; or on ne peut pas balayer cette dernière éventualité d'un revers de main et l'inquiétude que nos auteurs reprochent aux milieux suisses n'est pas sans être partagée par d'autres, même par les USA, un des plus chauds partisans du Marché commun<sup>1</sup>.

Quelle que soit l'inégalité de valeur des arguments, ceux-ci sont bien organisés et conduisent tout naturellement à préconiser l'adhésion de la Suisse à la Communauté ; ce n'est pas textuel mais implicite et l'on regrettera même que les auteurs n'aient pas exprimé avec plus de netteté leur conviction sur ce point. Pour l'instant d'ailleurs, ce n'est pas dans cette voie que l'on semble s'engager. Le véritable problème est de trouver des modalités d'association entre les Sept et les Six, car la dispersion européenne s'aggrave. Ne voit-on pas se créer trois groupes institutionnels : l'OECE, la CEE et la petite zone de libre-échange ? L'Espagne est attirée par la première, la Grèce et la Turquie par la seconde et la Finlande par la troisième. Si l'on songe que l'Europe orientale est toujours plus intégrée au système soviétique, on peut craindre plus que jamais de nouvelles divisions. L'esprit de système et le dogmatisme européens sont de grands empêchements. Espérons que les prochaines études du Centre repenseront les problèmes d'une association multilatérale qui n'enferme pas les non-membres du Marché commun dans le seul dilemme: adhésion ou non-adhésion. Ceci dit, reconnaissons encore le caractère stimulant de ce travail et ses apports incontestables. L'enthousiasme est parfois un peu excessif, mais c'est une force dynamique de persuasion avec laquelle il faut compter.

P. GOETSCHIN.

---

<sup>1</sup> Idem, p. 59.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- BOSCARO NÉRIO : *La coutellerie en Suisse de ses origines à nos jours.* Imp. du Démocrate S. A., Delémont 1957, 154 p.
- BRUGGER OTTO : *Die Fremdkapitalfonds-Zinstheorie.* Berne 1959, 77 p.
- COUSTE PIERRE-BERNARD : *L'Association des pays d'outre-mer à la Communauté économique européenne.* Ed. Libr. techn., Paris 1959, 287 p.
- EHRMANN HENRY : *La politique du patronat français (1936-1955).* Ed. A. Colin, Paris 1959, 412 p.
- ETIENNE GILBERT : *De Caboul à Pékin.* Ed. E. Droz, Genève 1959, 268 p.
- FAXEN KARL-OLOF : *Monetary and fiscal Policy under Uncertainty.* Ed. Almqvist & Wiksell, Stockholm 1957, 212 p.
- GASSER CH., ULRICH H., BERNHARD A. : *Guide de l'organisation.* Ed. P. Haupt, Berne 1957, 39 p.
- GENDARME R. : *L'Economie de l'Algérie.* Ed. A. Colin, Paris 1959, 234 p.
- GILLE BERNARD : *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste (1815-1848).* Ed. SEVPEN, Paris 1959, 164 p.
- GLOOR GÉRALD-R. : *Die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Schweiz und der Sudafrikanischen Union seit dem zweiten Weltkrieg.* Ed. P.-G. Keller, Winterthour 1959, 197 p.
- MAROTTA MICHELE : *Società e Uomo in Sardegna.* Ed. Annalo economico, Cagliari 1958, 415 p.
- MASNATA ALBERT : *L'exportation suisse face à l'économie internationale.* OSEC 1959, 27 p.
- NEPVEU-NIVELLE F. : *Conquête des marchés (Le Marketing à l'Européenne).* Ed. Dunod, Paris 1959, 197 p.
- PERROCHON Henri : *La Suisse 1858-1959.* Ed. La Suisse, Lausanne.
- RUBATTEL RODOLPHE : *La petite propriété paysanne dans le canton de Vaud.* Chambre vaudoise d'agriculture, Lausanne 1959, 129 p.
- SCHAEFER ALFRED : *A few Reflections on the Swiss banking system.* Ed. UBS, Zurich 1959, 31 p.
- WILKINSON HAROLD-FRANÇOIS : *Etude des initiatives internationales en vue de la stabilisation des marchés des produits de base.* Ed. E. Droz, Genève 1959, 162 p.
- WIRTH WILLIAM : *Schweizerische Beiträge zur Verkehrswissenschaft.* Ed. Stämpfli et Cie, Berne 1959, 181 p.
-

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX : *Vingt-neuvième Rapport annuel — 1<sup>er</sup> avril 1958 — 31 mars 1959.* Bâle 8.6.1959.

THE BRITISH IRON AND STEEL FEDERATION : *Steel : Facts & Fiction.* Londres 1959, 19 p.

BULLETIN D'INFORMATION DU DÉLÉGUÉ AUX POSSIBILITÉS DE TRAVAIL : *Rapport final de la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques.* Berne 1959, 55 p.

CENTRE EUROPÉEN DE LA CULTURE : *Education et loisirs.* Genève 1959, 92 p.

CECA : *Septième Rapport général sur l'activité de la Communauté.* Luxembourg 1959, 383 p.

CEEA - EURATOM : *Deuxième rapport général sur l'activité de la Communauté* (sept. 1958 — mars 1959). Bruxelles 1959, 93 p.

CENTRE D'INFORMATION ARABE DE GENÈVE : *Le pétrole dans le monde arabe.* Genève 1959, 22 p.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE : *Politique générale des transports en Europe.* 21 p.

- *Double imposition — Règlement des litiges.* 19 p.
- *La fiscalité et les pays en voie de développement.* 27 p.
- *Crédit à l'exportation.* 11 p.
- *Valeur en douane des marchandises importées.* 15 p.
- *Comment attirer les investissements étrangers.* 14 p.
- *Stabilité monétaire.* 24 p.
- *Les études des marchés au service de la direction des entreprises.* 47 p.
- *L'affiche face au public.* 30 p.
- *Comment réduire les frais de distribution.* 44 p.
- *Simplification des ordres de paiement internationaux.* 10 p.
- *La révision de la Convention d'Union de Paris.* 20 p., Paris 1959.

CONSEIL DE L'EUROPE : *Données statistiques — Population, emploi, agriculture, industrie, commerce, transports, commerce extérieur, finances.* (Pays membres du Conseil de l'Europe et Pays associés outre-mer) 1958. Strasbourg 1959, 399 p.

CONSEJO SOCIAL DE LA ORGANIZACION SINDICAL ESPANOLA :

- *Campo 1.* Madrid 1959.
- *Campo 2.* Madrid 1959.
- *Campo 3.* Madrid 1959.
- *Campo 4.* Madrid 1959.
- *Seguridad social.* Madrid 1959.
- *Empresa.* Madrid 1959.
- *Empleo.* Madrid 1959.
- *Politica de Salarios.* Madrid 1959.

- CROIX-ROUGE SUISSE : *Les services infirmiers en Suisse face aux exigences actuelles et futures.* Berne 1959, 139 p.
- FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE : *L'Aéroport de Genève et son développement.* Ed. Georg et Cie S. A., Genève 1959, 231 p.
- FAO : *Bulletin mensuel Economie et Statistique agricoles.* № 4, avril 1959, vol. VIII, Rome 1959.
- FAO : *Politiques nationales céréalières.* Rome 1959, 119 p.
- GATT : *Les pratiques commerciales restrictives.* Genève 1959, 100 p.
- INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION : *Second Annual Report 1957-1958.* Washington 1959, 23 p.
- NZZ : *Der Plan einer kleinen Freihandelszone.* Ed. NZZ, Zurich 1959, 15 p.
- AEP / OECE : *La petite exploitation agricole familiale. — Problème européen — méthodes pour la création d'unités viables.* Paris 1959, 112 p.
- OECE : *Credit, Money, Production, Prices and Balance of Payments in OECE Countries, 1948-1956.* Paris 1958, 34 p.
- *Etude par sondages du marché des produits sidérurgiques. — Résultats d'une étude pilote effectuée en Suisse.* Paris 1958, 112 p.
- *Le financement du développement industriel en Europe. — Ressources, Structures, Méthodes.* Paris 1957, 275 p.
- *Glossaire des termes de l'étude du travail.* Français — English — Deutsch. Paris 1958, 124 p.
- ONU : *Annuaire de Statistiques des comptabilités nationales, 1958.* New York 1959, 257 p.
- *Bulletin trimestriel de statistiques de l'acier pour l'Europe.* Vol. 9, nº 4, Genève 1958.
- *Bulletin trimestriel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe.* Vol. VI, nº 4, Genève 1959.
- *Economic developments in the Middle East 1957-1958.* New York 1959, 104 p.
- *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1958.* Genève 1959.
- *Les incidences économiques de l'automation en Europe.* Genève 1959.
- *Revue internationale de politique criminelle.* № 13, octobre 1958, France 1958.
- *Situation de l'Electrification rurale en Europe en 1957.* Genève 1959, 66 p.
- *Technical Assistance Committee. — Annual Report of the technical assistance board for 1958.* Supplément nº 5, New York 1959, 132 p.
- *World Economic Survey 1958.* New York 1959, 298 p.

- TIN RESEARCH INSTITUTE GREENFORD : *International Tin Research Council — Annual Report 1958.* Londres, 39 p.
- SBS : *Monnaies et mesures du monde.* 1959, 24 p.
- UBS : *L'exportation suisse de capitaux.* Lausanne, avril 1959, 19 p.
- UNESCO : « Aspects sociaux de la santé mentale ». *Revue internationale des sciences sociales.* Vol. XI, Paris 1959, 156 p.
- *Bibliographie internationale de science économique.* Vol. VI, Paris 1959, 544 p.
- UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES : *L'Union des Banques cantonales suisses — 1907-1957.* Bâle 1958, 256 p.
- UNION DES CENTRALES SUISSES D'ÉLECTRICITÉ : *L'économie électrique suisse — hier et aujourd'hui.* Zurich 1958, 63 p.
- UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS : *Yearbook of International Organizations.* 1958-1959. Bruxelles, 1269 p.
- UNIVERSITÉ DE LAUSANNE : *Installation de M. le Professeur Robert Matthey, en qualité de recteur pour la période de 1958 à 1960.* Payot, Lausanne 1958.
- 1959/60 *Annuaire suisse de la vie publique.* Ed. Benno Schwabe et Co., Bâle 1959, 544 p.

## ARTICLES SÉLECTIONNÉS ET INFORMATIONS DIVERSES

*Formation des cadres*

DÉLÉGUÉ AUX POSSIBILITÉS DE TRAVAIL : « Rapport final de la Commission pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques ». *Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique*, avril 1959.

*Problèmes de l'entreprise*

- A. AUNET : « L'information dans l'entreprise ». *Recherche et Productivité*, Office belge pour l'accroissement de la productivité, n° 1, avril 1959.
- M. BOLLE DE BAL : « Salaires et productivité, exigences techniques et réalisations pratiques ». *Idem*.
- CH. BOUTOUX : « Les chefs d'entreprises face aux problèmes d'aujourd'hui — Compte rendu du XVII<sup>e</sup> Congrès de la Chambre de commerce internationale ». *Banque*, juin 1959.
- V. UMBRICH : « La main-d'œuvre étrangère en Suisse du point de vue économique ». *Revue de la Société belge d'études et d'expansion*, mars-avril 1959.
- J. VALARCHÉ : « Le dépassement du salariat sur l'exemple suisse ». *Revue économique*, mai 1959.
- Journal des Associations patronales* : « L'adaptation du travail à l'homme », 12 juin 1959.
- J. MARTINET : « Les relations humaines ne sont-elles qu'un succédané ? ». *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1958.
- J. PICHEL : « Evolution des idées en matière de gestion prévisionnelle des entreprises ». *Etudes économiques*, juin 1959.

*Finances et banques*

- P. EINZIG : « Gold policy of the Soviet Government ». *Optima*, juin 1959.
- F. MARBACH : « La dévaluation en France et le passage à la convertibilité des principales monnaies de l'Europe occidentale ». *Revue syndicale*, mai 1959.
- M. SCHLOGEL : « Le recours au crédit bancaire en France et en Allemagne ». *Banque*, juin 1959.
- W. VOCKE : « The future of the dollar ». *Monthly Review of the Federal Reserve Bank of New York*, juin 1959.
- Kredietbank* : « La Bourse de Bruxelles dans les dernières années ». *Bulletin hebdomadaire*, 13 juin 1959.
- Swiss Bank Corp.* : « British exports and exchange restrictions abroad », juin 1959.
- Union de Banques Suisses* : « L'exportation suisse de capitaux », avril 1959.

*Economie européenne*

- Aussenwirtschaft* : « Die Europäische Wirtschaftsintegration im Banne des Gemeinsamen Marktes », 1959.
- FR. CARDIS et W. RAHM : « Le commerce extérieur suisse et l'Europe ». Ed. Centre de recherches européennes, Lausanne, avril 1959.
- F. OULÈS : « Marché commun et zone de libre-échange ». *Etudes américaines*, cahier LXVII, 1959.
- FEDERAL RESERVE BANK OF NEW YORK : « The Common market and European economic integration ». *Monthly Review*, avril 1959.

« Protectionnisme visible et invisible dans les accords économiques internationaux ». *Informations VSIG*, juin 1959.

A. ROUBININE : « Les Sept contre les Six ». *Temps nouveaux*, Moscou, juillet 1959.

#### *Pays en voie de développement*

J. DAR CET : « Rapports de l'Occident avec le reste du monde ». *Prospective*, avril 1959.

L.-J. LEBRET : « Développement et économie humaine ». *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1958.

I.R.F.E.D. : « Les problèmes du développement harmonisé ». Ed. Centre international de formation et de recherche en vue du développement harmonisé, Paris, mai 1958.

*Monde diplomatique* : « Où en est l'aide aux pays sous-développés ? », juin 1959.

*Bulletin for Industry* : « Finance for World Prosperity », juin 1959.

E. KÜNG : « Zweierlei Recht. Eine Auseinandersetzung mit den Forderungen der unterentwickelten Länder ». Privat-Kommerzbank, Zurich, juillet 1959.

S.B.S. : « L'offensive économique du bloc soviétique dans les pays en voie de développement ». *Bulletin*, juillet 1959.

#### *Divers*

H. WRONSKI : « Le nouveau modèle de l'économie collectiviste en URSS ». *Revue économique*, mai 1959.

A. GARDEL : « Le rôle de l'énergie nucléaire dans l'économie ». *Bulletin technique de la Suisse romande*, 4 juillet 1959.

L.-A. VINCENT : « La prévision à long terme des échanges internationaux ». *Etudes et conjoncture*, juillet 1959.

PAUL KOHN : « Les investissements agricoles aux Etats-Unis ». *Economie et statistiques agricoles*, avril 1959.

Société belge d'études et d'expansion : « Numéro spécial consacré à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, 1958 ». Janvier-février 1959.

#### SOUSCRIPTION

Un numéro spécial de la *Revue économique et sociale* consacré au sujet suivant :

*La Suisse dans le nouvel équilibre mondial et notamment  
face au problème des pays sous-développés*

est mis en souscription pour la fin septembre 1959 au prix de Fr. 6.— (200 pages environ).

Ce numéro contient la majeure partie des conférences faites durant la Semaine suisse organisée par l'*Institut universitaire de hautes études internationales à Genève*. Y ont collaboré en outre : *Economie et Humanisme* à Paris et la *Société d'études économiques et sociales* à Lausanne. Toute personne intéressée peut nous demander le sommaire de ce numéro.